

Editorial du 16 mars 2011 : « TREMBLEMENT DE TERRE »

Il est toujours très risqué de commenter à chaud un événement dont toutes les conséquences à l'évidence ne sont pas encore connues. Il est difficile toutefois de ne pas consacrer l'éditorial de cette semaine à l'actualité tragique du Japon. Avant d'analyser objectivement les choses, pensons d'abord au drame humain qui s'est joué et se joue encore sous nos yeux. Le bilan sera malheureusement, à n'en pas douter, beaucoup plus lourd que ce qui est annoncé aujourd'hui. Espérons qu'il ne se double pas d'autres problèmes (nouvelles répliques sismiques et retombées radioactives graves) dans les jours qui viennent. Quelles leçons pouvons-nous tirer d'ores et déjà de ce qui se déroule en ce moment sous nos yeux ?

1. Au-delà du fait qu'il frappe les esprits comme à chaque fois, le drame originel qui secoue le Japon n'a malheureusement rien d'exceptionnel. Nous avons tous à l'esprit le désastre de Kôbê en 1995, mais le séisme qui ravagea Tokyo en 1923 fait également partie de la mémoire japonaise. Plus loin encore dans le temps les amateurs d'estampes japonaises connaissent tous la célèbre et fascinante «Grande vague» d'Hokusai peinte en 1831 dans la période d'Edo, qui nous rappelle qu'un pays comme le Japon au carrefour de quatre plaques tectoniques doit malheureusement s'attendre à ce type de catastrophe.

Est-ce à dire qu'il faille céder au fatalisme ? Certes non. Bien sûr les images qui nous parviennent de la côte nord-est du Japon sont insoutenables, mais pour qui a eu l'occasion de voir les photos de Tokyo détruit en 1923, on peut déjà dire que les normes antisismiques établies ces dernières décennies ont considérablement renforcé la protection des grandes villes à défaut de les protéger complètement.

2. Ce qui est évidemment en jeu cette fois-ci et qui n'existait pas dans le passé c'est bien entendu le risque nucléaire qui s'est manifesté à la suite du tsunami, et qui, quelles que soient les suites (de toutes manières graves mais espérons-le non catastrophiques) de ces prochains jours, fait du drame qui frappe le Japon un événement fondateur.

Fondateur car il va remettre sur le tapis toute une série de principes. Le gouvernement français pour ne citer que lui, a évidemment raison de continuer, malgré la gravité de la situation au Japon, à avancer des arguments rationnels : le cas Fukushima est particulier, le parc des centrales françaises est très sécurisé, et le nucléaire civil fait partie intégrante de la politique énergétique de la France.

Mais il faudra, un peu partout dans le monde, et c'est heureux, renoncer au concept de risque zéro qui est en définitive une forme d'arrogance intellectuelle. Des notions telles que « risque très faible acceptable » pourraient désormais sembler plus conformes à la réalité.

Par ailleurs, et ce n'est pas le plus facile, il s'agira en dépassionnant le débat, de gérer ces prochains mois autant que faire se peut, l'aspect émotionnel bien compréhensible.

3. Venons-en, il le faut bien, aux aspects économiques et financiers de ce drame qui est d'abord humain. Il est clair que les chiffres occasionnés par le désastre de Kobé en 1995 (environ 100 milliards d'euros soit 1,9 pour cent du PIB japonais d'alors) seront à n'en pas douter dépassés. En outre, suivant la loi des séries, ces événements surviennent à un moment où, comme chacun sait, les finances du pays sont à un point de tension préoccupant, même si le taux d'épargne national reste remarquablement élevé. A cela s'ajoute le fait que, sur le plan productif, la région du nord-est est (était) particulièrement active. La catastrophe actuelle aura certainement un impact non négligeable sur l'économie mondiale. Mais, répétons-le, c'est la tragédie humaine qu'il faudra d'abord surmonter.

Le courage et la dignité du peuple japonais ne seront pas de trop dans cette nouvelle épreuve.

Henri GHOSN

Président du Club Finance HEC